L'autorité religieuse et l'autorité civile peuvent être sûres de notre respect et de notre obéissance. Les prescriptions et les doctrines du Siège Apostolique nous guideront dans toutes les matières que nous aurons à traiter: c'est là un point fondamental qui servira de base à la direction du Canada-Français.

Comme notre Revue doit être imprimée dans votre ville épiscopale, et qu'elle constitue, ce nous semble, une œuvre intéressant hautement la religion, j'ai l'honneur d'être chargé de présenter à Votre Eminence les humbles hommages de ses organisateurs à l'occasion de la nouvelle année, et de La prier, avant la publication de notre première livraison, de vouloir bien bénir l'œuvre du Canada-Français, vu surtout que ce n'est pas une œuvre de spéculation mais bien de dévouement religieux et de patriotisme.

Votre Eminence peut être assurée que la nouvelle Revue sera toujours heureuse de suivre sa sage et paternelle direction ainsi que celle de l'Episcopat canadien en général.

Veuillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

de Votre Eminence le très humble et obéissant serviteur, pour le Comité d'Administration,

> Thos-E. Hamel, Ptre, Pr. Ap., Gérant du Canada-Français.

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE

Archevéché de Québec, 3 janvier 1888.

Mgr Tu.-E. Hamel, Prot. Ap., V. G.,

Gérant du Canada-Français, Québec.

Monseigneur,

Je vois avec une bien vive satisfaction qu'une Revue catholique, et d'une nature sérieuse, est sur le point d'être publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval, sans aucun but de spéculation, mais par pur patriotisme, et par amour de la religion. Vous faites là, j'aime à le dire hautement, une grande et belle œuvre.